Inscription à Columbus City Schools



- 1. Visitez ccsoh.us. Cliquez sur s'inscrire (Enroll)
- 2. Revoir les dates importantes
- 3. Rassemblez les documents d'inscription requis (voir au verso)
- 4. Complétez <u>l'inscription en ligne/Speedy Pass</u>
 - a. Il est impératif que vous transfériez les <u>documents d'inscription nécessaires</u>.
 Une documentation incorrecte retardera le traitement de la demande d'inscription/inscription en ligne.

Click the Speedy Pass button and Begin Your Online Enrollment!



- 5. Un spécialiste de l'inscription examinera l'inscription en ligne et traitera l'inscription, à condition que tous les <u>documents nécessaires à l'inscription</u> aient été transmis.
- 6. Le spécialiste des inscriptions enverra un courriel ou appellera le parent/tuteur ou la tutrice pour lui indiquer l'école, la date de début des cours et les informations relatives à la configuration du portail des parents.
- 7. Le parent/tuteur ou la tutrice configurera ensuite le portail des parents.
 - Le portail des parents vous permettra de consulter les données relatives à votre élève (telles que les notes, l'assiduité, les horaires...), de payer les frais de scolarité, de demander un placement en prématernelle ou de participer à la lotterie choix scolaire (School Choice Lottery) (Maternelle-12^e année) et bien d'autres choses encore.



Columbus City Schools Central Enrollment Center

430, Avenue Cleveland Colombus, Ohio 43215 Téléphone : (614) 365-4011

Pour commencer l'inscription de votre enfant aux écoles de la ville de Colombus, complétez votre inscription en ligne SpeedyPass sur ccsoh.us, puis rassemblez et organisez tous les documents requis et apportez-les avec vous au Central Enrollment Center pour compléter le processus d'inscription.

<u>Documents requis</u>

· Pièce d'identité des parents avec photo :

Il est important que nous puissions vérifier l'identité des personnes qui demandent à inscrire leur enfant aux Columbus City Schools. Merci de vous préparer à présenter une pièce d'identité avec photo lors de votre visite.

- Vérification de l'identité de l'élève (vous devez présenter l'un des éléments suivants)
 - Certificat de naissance de l'élève (acte de naissance délivré par l'Ohio ou certificat comparable délivré par un autre État, territoire, possession ou nation). Si le parent/tuteur de l'enfant doit obtenir un certificat de naissance, il peut appeler le Bureau of Vital Statistics au 614-645-7331. Veuillez noter que tout élève intéressé à participer aux activités sportives interscolaires doit avoir un justificatif d'âge certifié sous forme d'un certificat de naissance. Aucun autre justificatif d'âge n'est accepté par l'Ohio High School Athletic Association.
 - Passeport ou copie certifiée conforme d'un passeport déposé auprès du registraire des passeports indiquant la date et le lieu de naissance de l'enfant
 - Copie certifiée conforme de l'acte de naissance ; copie certifiée conforme du certificat de baptême ou autre acte religieux indiquant la date et le lieu de naissance de l'enfant
 - Copie certifiée conforme d'un dossier hospitalier indiquant la date et le lieu de naissance de l'enfant ; ou affidavit de naissance.

Preuve de garde/tutelle (si autre que le parent biologique/résident)

Document de garde - Copie certifiée conforme d'une ordonnance ou d'un décret d'un juge ou d'une modification d'une telle ordonnance attribuant les droits et responsabilités parentaux et désignant un parent résident et le gardien légal de l'enfant (le cas échéant).

- Justificatif de domicile (obligation de présenter l'un des éléments suivants) :
 - une facture récente de services publics (gaz, électricité ou eau) au nom du parent/tuteur (Les factures de téléphone et de câble ne sont pas acceptées);
 - un bail locatif en cours de validité au nom du parent/tuteur. Le nom et le numéro de téléphone du propriétaire doivent être fournis afin de vérifier le bail. La page de signature doit être fournie.
 - Les deux chèques d'emploi les plus récents avec le nom et l'adresse du parent/tuteur.
 - Le talon de chèque le plus récent, reçu du Department of Human Services or Social Security, adressé au parent.
 - Attestation du Department of Human Services ou de la Social Security, sur papier à en-tête, indiquant l'adresse utilisée par le parent pour la réception des chèques. Même si le parent fait livrer des chèques à une boîte postale, le travailleur social peut être en mesure de fournir le justificatif de domicile du parent, sur le papier à en-tête de l'agence.
 - Déclaration du bureau du personnel de l'employeur du parent, sur papier à en-tête, indiquant l'adresse utilisée par le parent à des fins d'emploi et pour la soumission des formulaires W-2 de l'Internal Revenue Service (IRS).
 - Formulaires de changement de garde sur papier à en-tête des Franklin County Children Services (FCCS) ou documents judiciaires indiquant un changement de parent gardien (et d'adresse). Ceux-ci doivent être déposés auprès de la Division of the Registrar avant l'inscription de l'enfant dans votre école. Si l'enfant est déjà inscrit et poursuivra l'affectation actuelle, le nouveau parent gardien devra se rendre à la Division of the Registrar Office pour déposer les documents.
 - Questionnaire sur le logement
 - Justificatif de domicile

Dossier de vaccination (carnet de vaccins)

Pour garantir que toutes les écoles offrent des environnements d'apprentissage sûrs et sains, l'Ohio Department of Health exige que tous les élèves soient vaccinés au moment de leur inscription. Contactez le prestataire de soins de santé de votre enfant pour vous assurer que les vaccinations sont à jour pour l'entrée à l'école. Si vous avez besoin d'aide pour les vaccinations, veuillez contacter l'infirmière de l'école ou la Columbus Public Health Immunization Clinic au 614-645-7945.

- · Documents de retrait ou bulletin de dernière année ou relevé de notes de l'école précédente (le cas échéant)
- · Programme d'éducation personnalisé (IEP), rapport de l'équipe d'évaluation (ETR) ou plan 504 (le cas échéant)
- Preuve d'un test négatif de tuberculose effectué aux États-Unis. S'applique aux élèves nés dans un autre pays OU ayant voyagé hors du pays pendant une durée ≥ 60 jours.
- Vérification du revenu (pour les parents d'enfant d'âge préscolaire uniquement)

Aux fins de la détermination du revenu familial, une famille est déterminée comme suit :

- Tous les parents/tuteurs légaux de l'enfant résidant dans le foyer et tous les enfants mineurs du parent/tuteur légal qui réside dans le foyer
- Un beau-parent résidant au foyer, et tous les enfants mineurs qui résident au foyer
- · Parents en union libre d'un enfant commun qui résident dans le même foyer et tous les enfants mineurs qui vivent avec eux
- Un parent nourricier et tous les enfants mineurs qui résident au foyer

Le revenu de la famille comprend le revenu brut gagné et non gagné. Voici des exemples de revenus bruts gagnés et non gagnés :

- salaires bruts, salaires, indemnités de départ, primes, congés de maladie payés sous forme de salaire, congés annuels, congés et indemnités de congés
- Les revenus non gagnés sont des revenus qui ne proviennent pas d'un emploi ou d'un travail indépendant. Les revenus non gagnés comprennent l'aide à l'éducation, les pensions alimentaires, ainsi que les cadeaux ou l'aide reçus par la famille de la part de personnes, d'organisations ou d'agences d'assistance, tels que la pension d'invalidité de l'administration de la sécurité sociale (SSA), les indemnités de chômage, les retraites d'ancien combattant, les retraites de réversion, les indemnités d'accident du travail pour les travailleurs temporaires, ainsi que les revenus provenant d'une pension ou d'une retraite.